

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis du CSRPN plénier du 03/07/2025

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 21
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une demande de dérogation « espèces protégées » concernant le dossier de renouvellement et extension de la carrière de Vaiges (second passage) (53) Numéro Onagre :	Bénéficiaire : Société FACO	Avis : Favorable
-------------------------	---	--------------------------------	---------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- | | |
|--|---|
| - Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> | - Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i> |
| - Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> | - Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> |
| - Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> | - Martinet noir <i>Apus apus</i> |
| - Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i> | - Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> |
| - Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> | - Mésange charbonnière <i>Parus major</i> |

Discussion

Le CSRPN indique concernant la recherche de chenille du Sphinx de l'épilobe que l'espèce se nourrit surtout la nuit, elle n'est visible de jours qu'en fin de développement. Elle se détecte facilement la nuit avec une lampe UV. Une recherche de jour apparaît donc insuffisante pour attester de son absence.

Le CSRPN signale également que l'Écaille chinée *Euplagia quadripunctaria* n'est pas une espèce à conserver parmi les espèces patrimoniales. L'espèce communautaire concernée par la liste réglementaire est la sous-espèce de Rhodes.

Le CSRPN relève que les fronts de taille sont assez récents et moins verticaux que dans les anciennes carrières. Ils sont donc moins favorables au Faucon pèlerin.

Le porteur de projet indique que l'espèce niche néanmoins dans la carrière sur le front de taille nord-est et est suivi par Mayenne Nature Environnement.

Délibération

Le CSRPN attire l'attention sur une confusion entre deux espèces de faucons — le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* et le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* — dans les deux dossiers. L'espèce qui niche depuis quelques années et présente un enjeu de conservation important est bien le Faucon pèlerin.

Au regard de ce constat, le CSRPN souhaite que le Faucon pèlerin fasse l'objet d'une attention particulière, en termes de suivi et de préservation de son aire de nidification, dans le programme de gestion de la carrière.

Le CSRPN précise en outre que les réponses apportées améliorent le dossier, mais qu'elles ne sont néanmoins pas entièrement satisfaisantes.

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autres remarques, le CSRPN émet un avis favorable sur ce dossier.

Le 21/07/2025

Le président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Guy ROBIN

